

# PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués  
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIE A DAMMARTIN-EN-OISE	Paris et les autres Départements
n° 11, rue de la République	ANNONCES la ligne . . . . . 20 cent.	Un an . . . . . 3 fr. 50

## ÉCROS DE LA SEMAINE

19 Octobre — Les nouvelles les plus alarmantes circulent sur la santé de l'empereur de Russie et ne laissent entrevoir aucun espoir de guérison de l'auguste malade.

20 Octobre — La réunion constitutive de la nouvelle société de Panama donne lieu à une véritable bagarre dans laquelle M Georges Thiébaud est vivement bousculé et expulsé de vive force sans avoir pu prendre la parole.

21 Octobre — Manifestation patriotique au cimetière de Lagny, en l'honneur des soldats du canton tués pendant la guerre de 1870-71.

22 Octobre — Les scrutins de ballottages de Belgique affirment les succès des catholiques et des socialistes sur les libéraux

23 Octobre — Ouverture de la session extraordinaire des Chambres qui débute par le dépôt d'une série d'interpellations dont la discussion est remise à une date ultérieure.

— M. Casimir Périer, Président de la République fait une visite officielle à l'institut Pasteur et remet au docteur

Roux, auteur de la découverte du sérum antidiphthérique, les insignes de commandeur de la légion d'honneur.

24 Octobre — Le gouvernement ne donne aucune publicité à la dépêche confidentielle qui lui a été expédiée de Madagascar par M. Le Myre de Vilers; mais on croit généralement à la Chambre, que la mission donnée à ce représentant de nos intérêts nationaux, aura beaucoup de peine à aboutir au maintien de la paix avec les Hovas.

25 Octobre — Le projet de loi de M. Émile Brousse sur les droits de douane concernant les raisins secs est voté par la chambre qui fixe ce droit à 25 francs.

— Une explosion de chaudière survenue à bord de l'*Aréthuse* dans la rade de Brest, cause la mort de six hommes d'équipage et en blesse six autres assez grièvement.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

Mademoiselle Louisa Leduc, petite fille de M. Leduc préposé de l'octroi de Dammartin, ancienne élève de l'école communale, actuellement

au Pensionnat des dames de la Miséricorde, vient de subir avec un plein succès les épreuves du brevet élémentaire d'enseignement.

Nous adressons nos plus vives félicitations à la très studieuse et intelligente jeune fille qui âgée seulement de 15 ans et demi a obtenu son diplôme à la faveur d'une dispense d'âge.

— En raison de la fête de la Toussaint, le marché de Dammartin se tiendra le mercredi 30 octobre.

— Jeudi dernier a été célébré à Dammartin, le mariage de M<sup>lle</sup> Amélie Arnould, fille de l'honorable et sympathique juge de Paix du canton, avec M. Edouard Paul, juge de Paix à Milianah (Algérie).

De nombreux invités s'étaient empressés d'assister à la bénédiction nuptiale et d'aller présenter aux jeunes époux leurs félicitations et leurs vœux les plus sincères.

— Vendredi dernier, vers deux heures, un jeune homme de 24 ans, venant de Reims, où il avait été occupé à la fabrique de biscuits, est tombé d'inanition dans la grande rue de Dammartin et s'est fait dans sa chute une blessure à la tête.

Ce pauvre garçon ayant été atteint de la fièvre typhoïde avait perdu son emploi, de sorte qu'en sortant de l'hospice de Reims, il dut se résigner à quitter la ville pour chercher de l'ouvrage.

Malheureusement, il avait épuisé ses ressources et le travail continuant à lui manquer, il fut privé de nourriture.

Depuis mardi, disait-il, il n'avait absorbé que de l'eau et quelques faibles morceaux de pain qu'il s'était décidé à demander sur son chemin.

Grâce à la générosité de quelques personnes présentes à cette scène, le pauvre garçon a pu prendre le chemin de fer après avoir été pansé et réconforté à l'hospice de la ville.

#### VILLENEUVE

La raperie récemment installée à Villeneuve ayant besoin d'eau fit construire un puits à une assez grande profondeur, dans la cour de l'usine. Après deux mois d'un travail opiniâtre de jour et de nuit, l'eau est arrivée en abondance, mais par contre, le puits communal établi il y a quelques années dans les mêmes conditions au bas de la colline s'est tari graduellement, si bien qu'actuellement, il ne fournit plus qu'une quantité d'eau absolument insuffisante pour les besoins de la population.

#### PLAILLY

Les délits de chasse continuent à faire des victimes; c'est pour un délit de ce genre que Victor Brice, âgé de 26 ans manouvrier à Plailly, vient d'être condamné à deux mois de prison et 100 fr. d'amende et frais, par le tribunal correctionnel de Senlis.

#### BARON

Honoré Papeguay âgé de 38 ans, manouvrier à Baron, a été également pris d'un amour effréné de chasse clandestine qui lui vaut 50 fr. d'amende.

#### CUISY

Un commencement d'incendie s'est déclaré ces jours derniers à la ferme de Chambrfontaine, commune de Cuisy, chez M. Parent, maire de cette commune.

Le feu a pris naissance dans une armoire et a causé pour environ deux cents francs de dégâts qui sont couverts par une assurance.

#### EXPOSITION RÉGIONALE

La ville de Beauvais a décidé d'organiser pour le 1<sup>er</sup> Mai prochain une exposition industrielle, commerciale, agricole, artistique et scolaire, à laquelle seront appelés à prendre part les départements de l'Oise, Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure, Seine-Inférieure, Aisne et Somme.

Cette exposition organisée par la société française des expositions, sous les auspices l'administration municipale de la ville de Beauvais, restera ouverte jusqu'au 15 Juillet 1895.

Le commissaire général de l'exposition (2 rue Bervie, à Paris, jusqu'à fin décembre) se tient à la disposition des industriels et des commerçants qui auraient besoin de renseignements concernant cette exposition.

#### L'AFFAIRE GIRAUX

Rien, depuis la semaine dernière, n'est venu éclaircir le mystère de Vignantes et l'instruction ne paraît pas avoir fait, de son côté, un plus grand pas.

C'est à tort, à ce qu'on croit, qu'on a fait courir le bruit du retour de Giroux chez ses parents, à Trilport; cependant il n'y aurait rien d'étonnant que d'un jour à l'autre, on assistât dans ce village, au retour de l'enfant prodigue, si, d'ici là, la police ne lui met pas la main au collet.

#### VOLE DANS LES ÉGLISES

Si les gens sans aveu, qui ne connaissant ni dieu ni diable, continuent il sera désormais impossible de laisser les églises ouvertes dans nos campagnes, et ces monuments qui, dans certaines localités, attirent de nombreux amateurs, demeureront irrémédiablement fermés en dehors des offices religieux.

L'Echo Pontoisien nous apprend que la semaine dernière, on a volé une statue dans l'église de Louvres; qu'on a soustrait dans celle de Marly-la-Ville, une suspension d'une valeur de 150 francs; et qu'enfin, on a pris dans celle de Survilliers, deux ex-voto, un médaillon, une croix en or et sa chaînette, une pièce de mariage et deux reliquaires en argent avec chaînettes.

#### FAITS DIVERS

##### UN PÈRE JUSTICIER

Une affaire des plus singulières qui passionne les populations du Loiret, va se juger dans quelque temps. Il s'agit d'un homme qui a tué un garde-chasse, pour venger la mort de son enfant.

L'an dernier, au mois d'août, ont trouvé pendu dans la forêt de Montargis, un petit garçon de onze ans. Quelques heures avant, on avait vu un ancien garde forestier poursuivre des gamins qui lui avaient volé quelques pommes. La rumeur publique accusa le garde du crime, mais la justice pensa autrement, il n'y avait pas de preuves. Le père de la victime, exaspéré, jura de venger la mort de son fils. Une première fois, il tira un coup de fusil sur l'ancien garde et ne l'atteignit pas. On le condamna pour cela, à un mois de prison. Le 5 octobre, il renouvela sa tentative et cette fois, le garde fut tué. Le meurtrier s'est constitué prisnier.

De la nouvelle instruction, très sérieuse celle là, qui se poursuit, il semble résulter que c'est bien le père justicier qui avait raison.



Société d'histoire et d'archéologie de Senlis

Notice

CB

100298  
100298

SHAS



0 000000 100298

**LA FAUSSE MONNAIE VRAIE**

Le correspondant de Rome à l'*Echo des Mines* écrit que, dans une des livraisons de pièces d'argent que le gouvernement français a restituées à l'Italie, il s'est trouvé un grand nombre de pièces d'un franc et de deux francs à l'effigie d'Humbert I<sup>er</sup> et avec les millésimes de 1886 et de 1887.

Soumises à l'analyse et à une vérification minutieuse, ces pièces ont été trouvées du poids et de l'alliage légaux. Il paraît qu'elles ont été fabriquées en Espagne, puis répandues en France et en Italie. Les habiles faux monnayeurs ont fabriqué ces pièces avec la proportion voulue d'argent et de cuivre, et se sont contentés du gain de 40 0/0 qui est la différence entre la valeur intrinsèque de la pièce et sa valeur réelle, profit qui est devenu énorme par la grande quantité de ces pièces qu'ils ont écoulées.

Motif dont se sert l'Italie pour refuser ces pièces véritables : elle n'a frappé aucune pièce d'argent en 1886 et 87. Mais la France lui répond : « S'il en est ainsi, pourquoi vos caisses publiques ont-elles reçu et émis de pareilles pièces et cela pendant plusieurs années, sans dire mot ? Ce trafic a légalisé leur cours. »

Nous verrons comment finira ce nouveau conflit.

**LES FILLES-CONSCRITS**

Les cas de filles-conscrits se renouvelent à peu près chaque année. On nous en signale un nouveau.

Mlle Marguerite Bertrand, demeurant à Auxerre est inscrite en effet sur les registres de l'état civil comme enfant de sexe masculin. Née le 9 janvier 1874, elle est de la classe qui va Grèr au sort.

Elle a reçu, à sa grande stupéfaction une convocation du recrutement.

La famille va s'occuper de faire rectifier son état civil par jugement.

**LES AFFICHES MANUSCRITES**

Un très grand nombre des petites affiches manuscrites qui sont collées sur les murs et qui ont pour but de demander des ouvriers et ouvrières portent des timbres mobiles que les intéressés se croient encore obligés d'y apposer.

Ce timbre n'est plus nécessaire depuis le 1<sup>er</sup> Janvier dernier. L'article 48 de la loi du 26 Juillet 1893 portant fixation du Budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1894 est ainsi conçu :

« Sont exemptes du droit de timbre les affiches manuscrites concernant exclusivement les demandes et les offres d'emploi. »

**LE BATEAUX DE FLEURS EN CHINE**

Un correspondant nous priait dernièrement de lui parler des bateaux de fleurs de la Chine. Ces bateaux n'existent plus à Canton, ils ont été presque tous brûlés dans la matinée du 31 août. C'étaient des palais flottants, décorés avec le plus grand luxe et servant d'habitation à un gracieux peuple de danseuses et de musiciennes. Il y en avait deux ou trois cents, reliés entre eux par des ponts, des escaliers, des passerelles, et formant une espede de Venise chinoise qui, les soirs de fête, s'illuminait magnifiquement ; c'est précisément après un mois de cérémonies et de réjouissances que l'incendie s'est déclaré : le carnaval s'est terminé par un terrible mercredi des cendres, dans le pillage d'une bande de pirates de rivière accourus pour profiter du désastre. On évalue les dégâts à deux millions et demi de francs ; une centai-

ne de personnes ont été noyées ou brulées.

10 centimes par tête d'habitant et 1 fr. par tête d'indigent porté sur la liste

Supplément à la Petite Gazette de Dammartin et des Environs.

Trains de Paris à Soissons

Un an 3 fr.

Un an 3 fr.

Stations	M A T I N				S O I R			
	20	21	22	23	24	25	26	27
PARIS	8 05	9 18	10 05	11 30	1 25	2 38	3 25	4 30
La Plaine S. D.	8 30	9 43	10 30	11 55	1 50	3 03	3 50	4 55
Pont de Sois (pt)	8 55	10 08	10 55	12 20	2 15	3 28	4 15	5 20
Auberr. S-D (pt)	9 10	10 23	11 10	12 35	2 30	3 43	4 30	5 35
Auberr. La C.	9 25	10 38	11 25	12 50	2 45	3 58	4 45	5 50
Le Pont-BI (rs)	9 40	10 53	11 40	13 05	3 00	4 13	5 00	6 05
Le Bourget-Dr.	9 55	11 08	11 55	13 20	3 15	4 28	5 15	6 20
Blanc-Messil. ...	10 10	11 23	12 10	13 35	3 30	4 43	5 30	6 35
Aulnay-lès-Bon.	10 25	11 38	12 25	13 50	3 45	4 58	5 45	6 50
La Croix-BI. ....	10 40	11 53	12 40	14 05	4 00	5 13	6 00	7 05
Sevran-Livry. ...	10 55	12 08	12 55	14 20	4 15	5 28	6 15	7 20
Vert Galant (rs)	11 10	12 23	13 10	14 35	4 30	5 43	6 30	7 35
Villeparisis (rs)	11 25	12 38	13 25	14 50	4 45	5 58	6 45	7 50
Mitry-Clayo. ...	11 40	12 53	13 40	15 05	5 00	6 13	7 00	8 05
Compane (rs)...	11 55	13 08	13 55	15 20	5 15	6 28	7 15	8 20
Thieux (rs)...	12 10	13 23	14 10	15 35	5 30	6 43	7 30	8 35
DAMMARTIN. ....	12 25	13 38	14 25	15 50	5 45	6 58	7 45	8 50
Le Plessis-Belle.	12 40	13 53	14 40	16 05	6 00	7 13	8 00	9 05
Nanteuil. ....	12 55	14 08	14 55	16 20	6 15	7 28	8 15	9 20
Ormy. ....	13 10	14 23	15 10	16 35	6 30	7 43	8 30	9 35
Cherry-BS-V. ...	13 25	14 38	15 25	16 50	6 45	7 58	8 45	9 50
Vaunoise. ....	13 40	14 53	15 40	17 05	7 00	8 13	9 00	10 05
Villers-Cor. ...	13 55	15 08	15 55	17 20	7 15	8 28	9 15	10 20
Corey (halte) ...	14 10	15 23	16 10	17 35	7 30	8 43	9 30	10 35
Longpont. ....	14 25	15 38	16 25	17 50	7 45	8 58	9 45	10 50
Vierzy. ....	14 40	15 53	16 40	18 05	8 00	9 13	10 00	11 05
Berry. ....	14 55	16 08	16 55	18 20	8 15	9 28	10 15	11 20
SOISSONS. ....	15 10	16 23	17 10	18 35	8 30	9 43	10 30	11 35

Trains de Soissons à Paris

Stations	M A T I N										S O I R									
	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Soissons	2 11	5 16	7 30	9 22	11 27	1 31	3 23	5 16	7 09	9 01	10 15	12 08	1 51	3 44	5 37	7 30	9 23	11 16	13 09	15 02
Berzy		5 53		8 29	11 31	1 35	3 27	5 20	7 13	9 05	10 19	12 12	1 55	3 48	5 41	7 34	9 27	11 20	13 13	15 06
Vierzy		6 03		8 39	11 41	1 45	3 37	5 30	7 23	9 15	10 29	12 22	2 05	3 58	5 51	7 44	9 37	11 30	13 23	15 16
Longpont		6 10		8 46	11 48	1 52	3 44	5 37	7 30	9 22	10 36	12 29	2 12	4 05	5 58	7 51	9 44	11 37	13 30	15 23
Corcy (halte)		6 15		8 51	11 53	1 57	3 49	5 42	7 35	9 27	10 41	12 34	2 17	4 10	6 03	7 56	9 49	11 42	13 35	15 28
Villeneuve-Cor. D.	2 44	6 34	8 01	10 08	13 10	1 32	3 24	5 17	7 10	9 02	10 16	12 09	1 52	3 45	5 38	7 31	9 24	11 17	13 10	15 03
Vaumoise		6 55		10 21	13 23	1 45	3 37	5 30	7 23	9 15	10 29	12 22	2 05	3 58	5 51	7 44	9 37	11 30	13 23	15 16
Crépy-ss-V.	3 06	6 56	8 23	10 30	13 32	1 54	3 46	5 39	7 32	9 24	10 38	12 31	2 14	4 07	6 00	7 53	9 46	11 39	13 32	15 25
Ormy		6 09	7 36	9 43	11 45	1 49	3 41	5 34	7 27	9 19	10 33	12 26	2 09	4 02	5 55	7 48	9 41	11 34	13 27	15 20
Nantouil		6 04	7 31	9 38	11 40	1 44	3 36	5 29	7 22	9 14	10 28	12 21	2 04	3 57	5 50	7 43	9 36	11 29	13 22	15 15
La Plessis-Belle		6 28	7 55	10 02	12 04	1 48	3 40	5 33	7 26	9 18	10 32	12 25	2 08	4 01	5 54	7 47	9 40	11 33	13 26	15 19
DANMARTIN	3 38	6 28	7 55	10 02	12 04	1 48	3 40	5 33	7 26	9 18	10 32	12 25	2 08	4 01	5 54	7 47	9 40	11 33	13 26	15 19
Thieux (p.s)		6 04		8 40	11 42	1 46	3 38	5 31	7 24	9 16	10 30	12 23	2 06	3 59	5 52	7 45	9 38	11 31	13 24	15 17
Compans (p.D)		6 08		8 44	11 46	1 50	3 42	5 35	7 28	9 20	10 34	12 27	2 10	4 03	5 56	7 49	9 42	11 35	13 28	15 21
Mitry-Claye		6 13	7 40	9 47	11 49	1 53	3 45	5 38	7 31	9 23	10 37	12 30	2 13	4 06	5 59	7 52	9 45	11 38	13 31	15 24
Villopariis (tr)		6 18	7 45	9 52	11 54	1 58	3 50	5 43	7 36	9 28	10 42	12 35	2 18	4 11	6 04	7 57	9 50	11 43	13 36	15 29
VetGalant p.s		6 23		9 49	12 51	1 55	3 47	5 40	7 33	9 25	10 39	12 32	2 15	4 08	6 01	7 54	9 47	11 40	13 33	15 26
Sevran-Livry		5 48	7 15	9 22	11 24	1 48	3 40	5 33	7 26	9 18	10 32	12 25	2 08	4 01	5 54	7 47	9 40	11 33	13 26	15 19
Aulnay-les-Bon.		5 22	6 49	8 56	10 58	1 42	3 34	5 27	7 20	9 12	10 26	12 19	2 02	3 55	5 48	7 41	9 34	11 27	13 20	15 13
La Croix-Bl.		5 27	6 54	9 01	11 03	1 47	3 39	5 32	7 25	9 17	10 31	12 24	2 07	4 00	5 53	7 46	9 39	11 32	13 25	15 18
Aulnay-les-Bon.		5 29	6 56	9 03	11 05	1 49	3 41	5 34	7 27	9 19	10 33	12 26	2 09	4 02	5 55	7 48	9 41	11 34	13 27	15 20
Bianc-Neuill.		5 34	7 01	9 08	11 10	1 54	3 46	5 39	7 32	9 24	10 38	12 31	2 14	4 07	6 00	7 53	9 46	11 39	13 32	15 25
Le Bohaget-Dr.		5 39	7 06	9 13	11 15	1 59	3 51	5 44	7 37	9 29	10 43	12 36	2 19	4 12	6 05	7 58	9 51	11 44	13 37	15 30
Le Pont-Bl (tr)		5 34	7 01	9 08	11 10	1 54	3 46	5 39	7 32	9 24	10 38	12 31	2 14	4 07	6 00	7 53	9 46	11 39	13 32	15 25
La C.		5 41	7 08	9 15	11 17	1 61	3 53	5 46	7 39	9 31	10 45	12 38	2 21	4 14	6 07	8 00	9 53	11 46	13 39	15 32
Auberv. La C.		5 46	7 13	9 20	11 22	1 66	3 58	5 51	7 44	9 36	10 50	12 43	2 26	4 19	6 12	8 05	9 58	11 51	13 44	15 37
Auberv. S-D (tr)		5 43	7 10	9 17	11 19	1 63	3 55	5 48	7 41	9 33	10 47	12 40	2 23	4 16	6 09	8 02	9 55	11 48	13 41	15 34
Pont-de-Sois. (tr)		5 47	7 14	9 21	11 23	1 67	3 59	5 52	7 45	9 37	10 51	12 44	2 27	4 20	6 13	8 06	9 59	11 52	13 45	15 38
La Plaine-St-D.		5 50	7 17	9 24	11 26	1 70	4 02	5 55	7 48	9 40	10 54	12 47	2 30	4 23	6 16	8 09	10 02	11 55	13 48	15 41
PARIS	5 45	7 12	9 19	11 21	1 31	1 31	1 31	1 31	1 31	1 31	1 31	1 31	1 31	1 31	1 31	1 31	1 31	1 31	1 31	1 31

Librairie - Papeterie IMPRIMERIE Relure -- Photographie

E. LEMARIE à Damartin. (Seine-et-Marne)

LA FAUSSE MONNAIE VRAIE  
Le correspondant de Rouen à l'Eclat

Elle a reçu, à sa grande stupéfaction  
une convocation du recrutement.

ne de personnes ont été noyées ou brûlées.

MARIAGES BIZARRES

Une vénérable veuve de Tolchenover, en Russie, vient de se marier. Elle a vu cent seize hivers et son fiancé, qui est déjà grand-père, n'a que cinquante-sept ans.

D'autre part, dans le New-Jersey, un M. Combe, âgé de seize ans, a conduit, ces jours derniers, à l'autel une jeune fille de quatorze ans.

Enfin, dans le Grant-Conty (Indiana), M. Baldwin Aatway a épousé une veuve qui, il y a vingt ans déjà, avait été sa femme.

L'ASSISTANCE MÉDICALE

Les municipalités reçoivent l'instruction de faire voter pendant la session de novembre les crédits réclamés des communes pour l'organisation à bref délai du service d'assistance médicale gratuite.

Tous les médecins, pharmaciens et sages-femmes qui auront donné leur adhésion au règlement préfectoral seront appelés à donner leurs soins aux indigents.

Ces derniers, s'ils sont portés sur la liste municipale, pourront désigner le médecin « de leur choix ».

Le président du bureau d'assistance fera délivrer à chaque intéressé inscrit un carnet à souche contenant des billets de visite et une feuille de maladie.

Tout malade indigent qui ne pourra être soigné à domicile sera transporté dans l'hôpital le plus voisin. Les frais de ce traitement seront toujours acquittés en premier lieu par la commission spéciale de contrôle.

La quote-part des communes dans la dépense générale ne pourra dépasser

10 centimes par tête d'habitant et 1 fr. par tête d'indigent porté sur la liste d'assistance.

FIN D'UN AVARE

Un vieil horloger, âgé de soixante-huit ans Edouard Julien, habitait le numéro 11 de la rue Moreau à Paris.

D'une méfiance extrême, d'une avarice sordide, il ne laissait personne entrer chez lui.

Hier le gardien de l'immeuble n'ayant pas vu depuis près de huit jours son locataire, alla prévenir le commissaire de police. Celui-ci fit ouvrir la porte par un serrurier.

Le vieillard gisait au milieu de la chambre sur un tas de loques. De gros rats rongeaient les jambes et le visage du cadavre. On voulut les chasser. Ils ne s'enfuirent pas. On dut les tuer.

Après avoir enlevé le corps, on procéda à l'apposition des scellés. Or au cours de l'inventaire, on découvrit un grand nombre de titres au porteur cachés dans de vieux souliers, dans des boîtes de conserve; sous une commode, enveloppés dans un journal, on trouva douze billets de 1,000 francs. Les titres s'élevaient à environ 300,000 francs. Les coupous d'un certain nombre d'obligations n'avaient pas été touchés depuis plusieurs années.

On ne connaît au père Julien aucun parent.

LES MONNAIES FRANÇAISES

On signale de différentes régions, un fait étrange :

Un certain nombre de caisses publiques refusent d'accepter les pièces en argent de Napoléon I<sup>er</sup>, de Louis XVIII, de Louis-Philippe et de Napoléon III, d'un millésime antérieur à 1866.

Cette prétention, disent nos con-

frères, est inadmissible et constitue, dans tous les cas, un abus. Il y a environ deux ans, une circulaire ministérielle a fait connaître aux agents du Trésor qu'aucune monnaie française, non altérée ne devait être refusée.

#### UN DÉBROUILLARD

Tres curieux, le cas de cet Américain qui a parié que, nu comme ver, il se faisait fort de faire le tour du monde, grâce à son ingéniosité, sans emporter un sou, et qu'il reviendrait au bout d'un an avec 25,000 fr. Eh bien, l'individu est en train de gagner son pari, et il regrette même de ne s'être pas engagé davantage. Il a commencé, nu comme ver, par cirer les souliers des membres d'un cercle athlétique. Au bout de quinze jours, il avait gagné de quoi se nourrir et s'habiller. Le plus fort était fait. Il se fit erieur de journaux et commissionnaire. Comme il savait le français, l'anglais, l'allemand et l'italien, il réussit à embarquer gratuitement comme interprète; arrivé à Londres, il possédait 250 fr. Là, il donna des conférences dans lesquelles il raconta ce qu'il avait fait et ce qu'il comptait faire. Les auditeurs furent assez nombreux, il arriva à rassembler 2,500 fr. avec lesquels il fit une pacotille, embarqua pour les Indes, après avoir obtenu de quelques journaux la faveur d'être leur correspondant sur toute sa route. Pour cela, on lui paya son voyage. Arrivé à Calcutta, la pacotille fut revendue un bon prix, et notre homme, bien lesté d'argent, continue aujourd'hui son voyage avec la certitude absolue de gagner, haut la main, son pari. Ah! qu'on est heureux d'être débrouillard!

## Cordonniers Illustres

C'était Jeudi la Saint-Crépin, fête des cordonniers.

Profitions-en pour rappeler d'après un de nos confrères quelques noms d'hommes devenus célèbres après avoir exercé cette profession:

En Amérique: Roger Sherman, qui fut un des premiers hommes d'Etat de son temps.

En Angleterre: John Brandt, savant antiquaire; Bloomfield, Gifford, Holcroft, traducteur, écrivains et savants.

En Allemagne: Hans Sachs, auteur dramatique; David Pareus, professeur de théologie; Winckelmann, l'illustre auteur de *l'Art chez les anciens*.

En Suède: le non moins illustre naturaliste Linné.

En France: Jacques Pantaléon, qui fut pape sous le nom d'Urbain IV; Baldrier, savant auteur; Lestage, Henry Sellier, J.-B. Rousseau poètes; Rigault, mathématicien.

Un membre de l'Institut, célèbre par ses travaux de géographie historique, a eu aussi un tel début dans la vie.

En Russie, enfin, le comte Léon Tolstoï, le grand romancier—cordonnier par inclination, pourrait-on dire, car il se repose de ses travaux littéraires en confectionnant des paires de bottines, comme un vulgaire moujik.

## L'Est et le Nord

### Rivalité dangereuse

Un de nos confrères livre à ses lecteurs les réflexions suivantes:

Nous voudrions n'avoir jamais à parler des compagnies de chemins de fer, mais comme la plupart de leurs décisions prêtent à la critique, nous prétendons devoir en user, notamment en ce qui concerne les C<sup>ies</sup> de l'Est et du Nord;

entre lesquelles il existe une rivalité regrettable au point de vue des voyageurs qui sont appelés à correspondre de l'une à l'autre de ces deux lignes.

Il y a longtemps, en effet, que tout le monde sait que les compagnies de chemins de fer traitent le public — qui pourtant les fait vivre — avec le plus profond sans-gêne; elles se comportent avec lui absolument comme si elles étaient souveraines, indépendantes, ne relevant que d'elles-mêmes et pouvant se livrer ainsi aux combinaisons les plus capricieuses. Outre qu'elles n'allouent la plupart du temps à leurs employés que les plus maigres traitements, tout en exigeant d'eux un travail incessant de jour et souvent de nuit, elles se livrent à de mesquines rivalités sans le moindre souci des intérêts publics dont elles devraient, en quelque sorte, se montrer les dispensatrices.

Voici, par exemple, ce qui se passe en ce moment au sujet de la nouvelle ligne d'Ormoy-Villers à Mareuil-sur-Oureq, par Betz (Oise), qui a été livrée à l'exploitation le 20 septembre dernier, et dont aucun train ne correspond avec ceux de la ligne de Paris à Reims, par La Ferté-Milon.

La cause! — qui ne devrait cependant pas regarder les voyageurs qui ne demandent qu'à être transportés le plus promptement possible d'un point à un autre — est celle-ci:

Lors du classement des chemins de fer dans la vallée de l'Oureq, la loi ayant passé sous silence une lacune de six kilomètres entre Mareuil-sur-Oureq et La Ferté-Milon, cette lacune a été construite par la compagnie des chemins de fer de l'Est. La construction de cette partie du réseau était indispensable à la continuité de la ligne de Paris à Reims.

De son côté la compagnie du Nord aurait bien désiré pouvoir rejoindre de Mareuil à La Ferté-Milon la ligne de Villers-Cotterets qui y aboutit, mais la Compagnie de l'Est s'y oppose et s'y

opposera sans doute aussi longtemps que sa rivale refusera à payer une partie de la dépense que la construction du tronçon en question a nécessitée.

La compagnie du Nord désirant ne rien payer — cela n'étonnera personne, — s'est dit:

« Vous ne voulez pas que j'aille chez vous, vous ne viendrez pas chez moi. »

Et voilà ce qui explique qu'aucun des trains de la compagnie de l'Est ne correspond avec ceux du Nord, et vice versa, à moins d'une attente de la part des voyageurs de une heure, une heure et demie et de même plus de deux heures à la gare de Mareuil. Il en est absolument de même à la gare de La Ferté-Milon, pour ceux qui vont sur Villers-Cotterets, Soissons et Compiègne.

N'est-ce, pas de la part de ces deux compagnies, une chose extravagante, et n'est-ce pas se moquer effrontément du public?

Le canton de Betz, personne ne l'ignore, est un canton exclusivement agricole. Or, la nouvelle ligne de Mareuil-sur-Oureq à Ormoy-Villers peut être utile à certains agriculteurs pour la vente de leurs céréales au marché de Crépy, mais pour la vente de leurs fromages dont le marché se tient à Meaux, peut-elle avec son horaire actuel, leur offrir quelque facilité? Nous ne le croyons pas. Cependant sans l'industrie des fromages, l'agriculture dans ces contrées, ne tomberait-elle pas dans le marasme?

Il y a donc là une question d'intérêt sur laquelle les compagnies de l'Est et du Nord devraient se mettre d'accord afin d'éviter aux nombreux voyageurs qui circulent sur leurs réseaux cette longue attente dans les gares de Mareuil et La Ferté-Milon que nous venons de signaler.

Espérons que nous n'aurons pas à revenir sur cette question de rivalité entre les deux compagnies et que leur service sera réglé à l'avenir de façon à donner satisfaction à tous.

(L'Éclair)

**AVIS** M. BROUAYE-BONY, fabricant de corderie à Cuépy-en-Valois, prévient sa clientèle qu'il a établi un dépôt chez M. VÉRON, 50 Grande rue à Dammartin, où Messieurs les cultivateurs pourront se procurer : *Trails, Câbles et Longes en tous genres.*

**Vincent BERTHAULT et FILS**

HORTICULTEURS à Saint-Mard

Lauréats de concours spéciaux à la Société Centrale d'Horticulture de France et du département de la Seine; 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> prix aux expositions de Paris et à l'exposition universelle de 1889. — Nombreuses récompenses ou médailles, or, vermeil et argent.

*Culture spéciale de graines, fleurs, légumes et racines fourragères.*

Vente de graines

Près de l'église de SAINT-MARD.

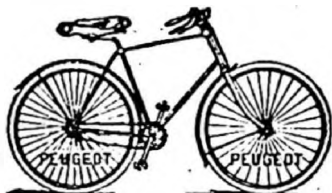
**CABINET MÉTALLURGIQUE**

CHARBONS EN GROS

**Achille OFFROY**

à Dammartin

seul agent pour les *Bicyclettes PEUGEOT* dans les cantons de Dammartin, Claye et Nanteuil-le-Haudouin.



**ARMES DE St-ETIENNE**

A VENDRE

**POMMES DE TERRE**

S'adresser à M. Billiard à LOISY

**A. BRUYET**

Métreur en Bâtimens

108, Grande rue. 108

à DAMMARTIN, (Seine-et-Marne).

TRAVAIL SOIGNÉ — ACTIVITÉ

**TERRES A LOUER**

Slises sur Juilly, Nantouillet et Thieux.  
S'adresser à *Mine Yve Lehr, à Juilly et à M. Lehr, instituteur au Plessis-aux-Bois.*

Étude de M. OPOIX, Notaire à BOZOVY-EN-BOIS  
(Seine-et-Marne)

**DOMAINE DE LUMIGNY**

A LOUER

pour entrer en jouissance le 1<sup>er</sup> Mars 1895

La ferme de la Ville du bois, située communes de Lumigny et Nesles comprenant :

1<sup>o</sup> Bâtimens d'habitation et d'exploitation; 2<sup>o</sup> 160 hectares environ de terres et prés, à proximité des gares de Fontenay et Marles et des marchés de Coulommiers et Nangis.

S'adresser : à M. Bot, régisseur du domaine au château de Lumigny et à M<sup>r</sup> Opoix, notaire.

Papeterie E. LEMARIÉ, à Dammartin

**DEPOT**

des Papiers à Cigarettes, pâte supérieure d'Angoulême

**"LE SINCÈRE"**

Cahiers de 100 feuilles, couverture tabac

La douzaine . . . . . 0 fr. 50  
La boîte de 100 cah. . . . . 3 fr. 75

Cahiers de 100 feuilles, couverture estampée

La douzaine . . . . . 0 fr. 60  
La boîte de 100 cah. . . . . 4 fr. 25

Cahiers de 175 feuilles, cartonnage de couleurs

La douzaine . . . . . 0 fr. 75  
La boîte de 100 cah. . . . . 5 fr. »

**"Le Sincère"**

*papier hygiénique*

préparé au goudron de la forêt d'Arcachon

Cahiers de 60 feuilles

La douzaine . . . . . 0 fr. 45  
La boîte de 100 cah. . . . . 3 fr. 25

Cahiers de 175 feuilles au goudron

La douzaine . . . . . 0 fr. 75  
La boîte de 100 cah. . . . . 5 fr. »

N. B. - Il existe dans cette sorte et au même prix un format plus grand que les cahiers ordinaires

REMISES AUX DÉPOSITAIRES

Directeur-Gérant : E. LEMARIÉ

Imu. E. Lemarié Dammartin